

Réunion du groupe de travail 'Fusions-scissions' du 15 juin 2012***Présents:***

L. Van Brantegem (Président), I. Van De Woesteyne, D. Delvaux, membres du groupe de travail.

Première partie : réunion extraordinaire avec certains membres du groupe de travail associations et fondations. Membres de ce groupe présents : S. Tuytten, H. De Cnijf, F. Maillard.

Lors de sa réunion du 15 juin 2012, le groupe travail a abordé les points suivants.

Première partie - Réunion extraordinaire : préparation d'un avis relatif aux réorganisations d'associations et de fondations

Les membres examinent le projet d'avis concernant les « pseudo-fusions » d'associations et de fondations.

Les membres décident également de proposer de modifier l'arrêté royal du 19 décembre 2003, afin d'ajouter que les paragraphes 2 et 3 de l'article 37 de cet arrêté royal, relatif au bilan d'ouverture du premier exercice comptable auquel s'appliquent les dispositions de cet arrêté, est applicable par analogie dans le cadre des opérations visées par l'article 58 de la loi du 27 juin 1921.

Deuxième partie - Réunion ordinaire : préparation d'un avis relatif au transfert de fonds propres dans le cadre d'une fusion, scission ou scission partielle à l'article 78, § 8, de l'AR C.Soc.

Les membres examinent le projet d'avis.